

services fiscaux concernant la taxe foncière et la taxe professionnelle, une rectification de calcul de ces taxes a été effectuée mais sans impact financier du fait du plafonnement de taxe professionnelle.

Evolution prévisible au cours de l'exercice. — En ce qui concerne l'évolution prévisible de la société au cours de l'exercice, nos efforts ont porté sur la commercialisation de nouveaux produits innovants (lecteurs MP3, lunettes MP3, sac MP3, Appareil photo MP3...).

Par ailleurs, nous poursuivons notre politique de rationalisation des charges.

Publication du présent rapport. — Conformément aux dispositions du Code de commerce, ce rapport sera publié au plus tard le 30 octobre 2005 au *Bulletin des Annonces légales obligatoires*, accompagné de l'attestation des commissaires aux comptes sur la sincérité des informations données.

Fait à Nancy (M & M), le 11 octobre 2005.

*Le conseil d'administration.*

### C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels.

(Articles L. 232-7 du Code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967.)

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats, établis en euros, présenté sous la forme de comptes intermédiaires de la société Olitec, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires

Fait à Nancy, le 13 octobre 2005.

*Les commissaires aux comptes :*

Société anonyme Expertis  
audit et conseils :  
RICHARD RENAUDIN ;

Société anonyme Batt Audit  
& Associés :  
STEPHANE RONDEAU,

99158

### L'OREAL

Société anonyme au capital de 135 212 432 €.   
Siège social : 14, rue Royale, 75008 Paris.   
Siège administratif : 41, rue Martre, 92110 Clichy.   
632 012 100 R.C.S. Paris.

#### Chiffre d'affaires du groupe L'Oréal à fin septembre 2005. (En millions d'euros.)

	2005	2004 IFRS
Premier trimestre :		
Cosmétique . . . . .	3 481,7	3 427,7
Dermatologie . . . . .	57,4	56,6
Total premier trimestre . . . . .	3 539,1	3 484,3
Deuxième trimestre :		
Cosmétique . . . . .	3 545,6	3 362,6
Dermatologie . . . . .	78,9	74,6
Total deuxième trimestre . . . . .	3 624,5	3 437,3
Premier semestre :		
Cosmétique . . . . .	7 027,4	6 790,3
Dermatologie . . . . .	136,2	131,2
Total premier semestre . . . . .	7 163,6	6 921,6
Troisième trimestre :		

	2005	2004 IFRS
Cosmétique . . . . .	3 500,3	3 269,3
Dermatologie . . . . .	81,3	76,5
Total troisième trimestre . . . . .	3 581,6	3 345,7
Neuf mois :		
Cosmétique . . . . .	10 527,7	10 059,6
Dermatologie . . . . .	217,5	207,7
Total neuf mois . . . . .	10 745,2	10 267,3

1) La croissance du chiffre d'affaires du groupe L'Oréal à fin septembre 2005 à données publiées IFRS est de + 4,7 %.

Les effets monétaires ont eu un impact négatif de - 0,0 %.

L'effet net de changement de structure s'élève à + 0,3 %.

A données comparables, c'est-à-dire à structure et taux de change identiques, l'augmentation du chiffre d'affaires du groupe L'Oréal est de + 4,4 %.

2) L'augmentation du chiffre d'affaires cosmétique est de + 4,7 % à données publiées IFRS et de + 4,4 % à données comparables.

3) Le chiffre d'affaires consolidé cumulé est calculé à chaque fin de trimestre en reprenant la moyenne des taux de change de fin de mois depuis le début de l'année.

Les chiffres du tableau ci-dessus représentent la somme des ventes faites à des tiers par L'Oréal et ses filiales françaises et étrangères.

99780

### OSEO SOFARIS

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 72 060 288 €.   
Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex.

999 990 468 R.C.S. Créteil.

#### Situation au 30 septembre 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Montants
Caisse, banques centrales, C.C.P. . . . .	1 002
Effets publics et valeurs assimilées . . . . .	1 258 172
Créances sur les établissements de crédit . . . . .	233 653
Opérations avec la clientèle . . . . .	11 325
Obligations et autres titres à revenu fixe . . . . .	1 123 059
Actions et autres titres à revenu variable . . . . .	123 503
Participations et autres titres détenus à long terme . . . . .	755
Parts dans les entreprises liées . . . . .	5 947
Crédit-bail et location avec option d'achat . . . . .	
Location simple . . . . .	
Immobilisations incorporelles . . . . .	4 711
Immobilisations corporelles . . . . .	433
Capital souscrit non versé . . . . .	
Actions propres . . . . .	
Autres actifs . . . . .	105 763
Comptes de régularisation . . . . .	3 050
<b>Total de l'actif . . . . .</b>	<b>2 871 373</b>

Passif	Montants
Banques centrales, C.C.P. . . . .	
Dettes envers les établissements de crédit . . . . .	
Opérations avec la clientèle . . . . .	
Dettes représentées par un titre . . . . .	
Autres passifs . . . . .	661 866
Comptes de régularisation . . . . .	45 532
Provisions pour risques et charges . . . . .	452 092
Dettes subordonnées . . . . .	
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) . . . . .	41 379
Capitaux propres (hors FRBG) . . . . .	1 670 504
Capital souscrit . . . . .	72 060
Primes d'émission . . . . .	89 722
Réserves . . . . .	134 504
Ecart de réévaluation . . . . .	
Provisions réglementées et subventions d'investissement . . . . .	1 374 192
Report à nouveau . . . . .	26
<b>Total du passif . . . . .</b>	<b>2 871 373</b>

Hors bilan	Montants
Engagements donnés :	
Engagements de financement . . . . .	
Engagements de garantie . . . . .	6 253 690
Engagements sur titres . . . . .	